



# Ville de Pecquencourt

## ARRETE MUNICIPAL N° 1434

Ville de Pecquencourt,  
place du Général de Gaulle  
59146 Pecquencourt

### REGLEMENTATION DE CIRCULATION

Téléphone : 03.27.94.49.80  
E-mail : [mairie@pecquencourt.fr](mailto:mairie@pecquencourt.fr)  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT  
Vu l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales  
Vu l'intérêt général  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité et de circulation pendant les travaux entrepris par l'entreprise France Environnement dans le cadre travaux à l'étang des Nonettes.

## ARRETE

### ARTICLE I :

A compter du 10 juin 2024 et jusqu'au 20 juillet 2024 **L'accès à l'air de jeux** à l'étang des Nonettes **sera Interdit** cependant la circulation des engins et des véhicules de la ville et de l'entreprise de travaux sera **autorisée sur le chemin d'accès**

### ARTICLE II :

A compter du 10 juin 2024 jusqu'au 20 juillet 2024 autorise l'entreprise France Environnement à empiéter sur le domaine public afin d'effectuer des travaux à l'étang des Nonettes.

### ARTICLE III :

Les panneaux indicateurs de ces interdictions seront mis en place par les soins de l'entreprise qui en assurera la maintenance tous les jours y compris samedi et dimanche

### ARTICLE IV :

Les services de police sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à PECQUENCOURT, le 3 juin 2024**

Le Maire  
Joël PIERRACHE

